

REPUBLIQUE FRANCAISE

Métropole Aix-Marseille Provence - CT4

SIRET : 20005480700223

POSTE COMPTABLE DE : MARSEILLE

Budget annexe d'Assainissement

M 49

Décision Modificative n°1

Année 2016

Sommaire

	Page(s)
I. Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II. Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	6
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	7
B2 - Balance générale du budget - Recettes	8
III. Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	9
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	10
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	11
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	12
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	13
IV. Annexes	
A - Eléments du bilan	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	14
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	15
D - Arrêté et signatures	
D1 - Arrêté et signatures	16 à 17

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
NEANT

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires.

IV – La comparaison s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice,

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	258,37
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	-258,37 (si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	0,00	0,00
----------------------------	-------------	-------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	214 431,50	0,00	0,00	0,00	214 431,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	270 000,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00
65	Autres charges de gestion courante	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
Total des dépenses de gestion des services		564 431,50	0,00	0,00	0,00	564 431,50
66	Charges financières	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
67	Charges exceptionnelles	1 730 000,00	0,00	0,00	0,00	1 730 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 294 531,50	0,00	0,00	0,00	2 294 531,50
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	620 000,00		0,00	0,00	620 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		620 000,00		0,00	0,00	620 000,00
TOTAL		2 914 531,50	0,00	0,00	0,00	2 914 531,50

	+	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
	=	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		2 914 531,50

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	1 710 000,00	0,00	258,37	258,37	1 710 258,37
74	Subventions d'exploitation	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Total des recettes de gestion des services		1 780 100,00	0,00	258,37	258,37	1 780 358,37
Total des recettes réelles d'exploitation		1 780 100,00	0,00	258,37	258,37	1 780 358,37
042	Opérat°ordre transfert entre sections (6)	629 000,00		0,00	0,00	629 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		629 000,00		0,00	0,00	629 000,00
TOTAL		2 409 100,00	0,00	258,37	258,37	2 409 358,37

	+	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		505 173,13
	=	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		2 914 531,50

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	-9 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	------------------	--

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	91 500,31 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	91 500,31 €
21	Immobilisations corporelles	6 100 295,85 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 100 295,85 €
23	Immobilisations en cours	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €
Total des dépenses d'équipement		6 291 796,16 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 291 796,16 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 469 379,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 469 379,00 €
Total des dépenses financières		1 469 379,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 469 379,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		7 761 175,16 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 761 175,16 €

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	629 000,00 €		0,00 €	0,00 €	629 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		629 000,00 €		0,00 €	0,00 €	629 000,00 €

TOTAL	8 390 175,16 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 390 175,16 €
--------------	-----------------------	---------------	---------------	---------------	-----------------------

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00 €
---	---------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 390 175,16 €
---	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	3 077 751,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 077 751,00 €
Total des recettes d'équipement		3 077 751,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 077 751,00 €
Total des recettes financières		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		3 077 751,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 077 751,00 €

021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	620 000,00 €		0,00 €	0,00 €	620 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		620 000,00 €		0,00 €	0,00 €	620 000,00 €

TOTAL	3 697 751,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 697 751,00 €
--------------	-----------------------	---------------	---------------	---------------	-----------------------

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 692 424,16 €
---	-----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 390 175,16 €
---	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	-9 000,00 €
---	--------------------

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée, et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure cet état (voir le détail Annexe IV-A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Dépenses d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7) .

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	258,37		258,37
Recettes d'exploitation – Total		258,37	0,00	258,37

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	-258,37
---	----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7) .

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	214 431,50	0,00	0,00
604	Achats d'études	23 977,78	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	500,00	0,00	0,00
6137	Redevances	9 000,00	0,00	0,00
61551	Mat. roulant	1 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	100 000,00	0,00	0,00
618	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	43 953,72	0,00	0,00
6228	Divers	25 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues & imprimés	1 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	5 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	270 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	3 000,00	0,00	0,00
6332	Cotizat° versées au F.N.A.L.	2 000,00	0,00	0,00
6336	Cot.centre nat. & CDG de la fp	3 000,00	0,00	0,00
6411	Salaires	139 000,00	0,00	0,00
6413	Primes & gratifications	60 000,00	0,00	0,00
6414	Indemnités & avantages divers	4 000,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	2 000,00	0,00	0,00
6451	Cotizat° à l'URSSAF	20 000,00	0,00	0,00
6453	Cotizat° caisses de retraites	35 000,00	0,00	0,00
6478	Autres chges soc.diverses	2 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	80 000,00	0,00	0,00
651	Rede. Concess° droits & valeur	70 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		564 431,50	0,00	0,00

66	Charges financières (b) (8)	100,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	100,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 730 000,00	0,00	0,00
6742	Subv. Exceptio. d'équipement	550 000,00	0,00	0,00
6743	Subvent° except. de fonction.	1 150 000,00	0,00	0,00
678	Autres chges exceptionnelles	30 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 294 531,50	0,00	0,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	620 000,00	0,00	0,00
6811	Dota.Amortis.sur immos.	620 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		620 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	620 000,00	0,00	0,00
-----------------------------------	-------------------	-------------	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 914 531,50	0,00	0,00
--	---------------------	-------------	-------------

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
-Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M41

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	1 710 000,00	258,37	258,37
704	Travaux	0,00	258,37	258,37
70611	Redevance	1 550 000,00		
7068	Autres prestations de services	160 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	70 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de gest° courante	100,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 780 100,00	258,37	258,37

76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 780 100,00	258,37	258,37
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	629 000,00	0,00	0,00
777	Quote part subvent° d'investi	629 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		629 000,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	2 409 100,00	258,37	258,37
---	---------------------	---------------	---------------

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		-258,37
		=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	91 500,31	0,00	0,00
2031	Frais d'études	91 500,31	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 100 295,85	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	6 088 643,59	0,00	0,00
2182	Mat. de transport	11 652,26	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	100 000,00	0,00	0,00
238	Avances & acomptes sur command	100 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 291 796,16	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 469 379,00	0,00	0,00
1678	Dettes conditions particulières	1 469 379,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affecta° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 469 379,00	0,00	0,00
45...1	Opérat. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	7 761 175,16	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	629 000,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	629 000,00	0,00	0,00
139111	Agence de l'eau	48 000,00	0,00	0,00
13912	Régions	23 000,00	0,00	0,00
13913	Départements	18 000,00	0,00	0,00
13914	Communes	384 000,00	0,00	0,00
13918	Autres	156 000,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	629 000,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	8 390 175,16	0,00	0,00
--	---------------------	-------------	-------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 040 = RE 042*
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
(9) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 041 = RI 041*
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 077 751,00	0,00	0,00
13111	Agence de l'eau	931 378,00	0,00	0,00
1313	Départements	2 146 373,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 077 751,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affectations à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 077 751,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert. entre sections (6) (7)	620 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	12 000,00	0,00	0,00
2805	Concess° & droits similaires	2 000,00	0,00	0,00
281351	Bât. d'exploitat°	17 000,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	557 000,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	2 000,00	0,00	0,00
28157	Agenc. du Mat. & outill. indus	4 000,00	0,00	0,00
28182	Mat. de transport	10 000,00	0,00	0,00
28183	Mat. de bureau & Mat. inform.	10 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	2 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	4 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		620 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		620 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 697 751,00	0,00	0,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				0,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DE 042

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(8) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) :
LIBELLE :

(2)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		2 098 379,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 469 379,00	0,00	0,00
1678	Dettes conditions particuliere	1 469 379,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		629 000,00	0,00	0,00
139111	Agence de l'eau	48 000,00	0,00	0,00
13912	Régions	23 000,00	0,00	0,00
13913	Départements	18 000,00	0,00	0,00
13914	Communes	384 000,00	0,00	0,00
13918	Autres	156 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dépenses)	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 098 379,00	0,00	0,00	2 098 379,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		620 000,00	0,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		620 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	12 000,00	0,00	0,00
2805	Concess° & droits similaires	2 000,00	0,00	0,00
281351	Bât. d'exploitat°	17 000,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	557 000,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	2 000,00	0,00	0,00
28157	Agenc. du Mat. & outill. indus	4 000,00	0,00	0,00
28182	Mat. de transport	10 000,00	0,00	0,00
28183	Mat. de bureau & Mat. inform.	10 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	2 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	4 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total des ressources propres disponibles	620 000,00	0,00	0,00	0,00	620 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres IV	2 098 379,00
Ressources propres disponibles VIII	620 000,00
Solde IX = VIII - IV (5)	-1 478 379,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES

Contre :

Pour :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par le Président,
A Marseille, le
Le Président,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session
A Marseille, le
Les membres du Conseil,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

A Marseille, le